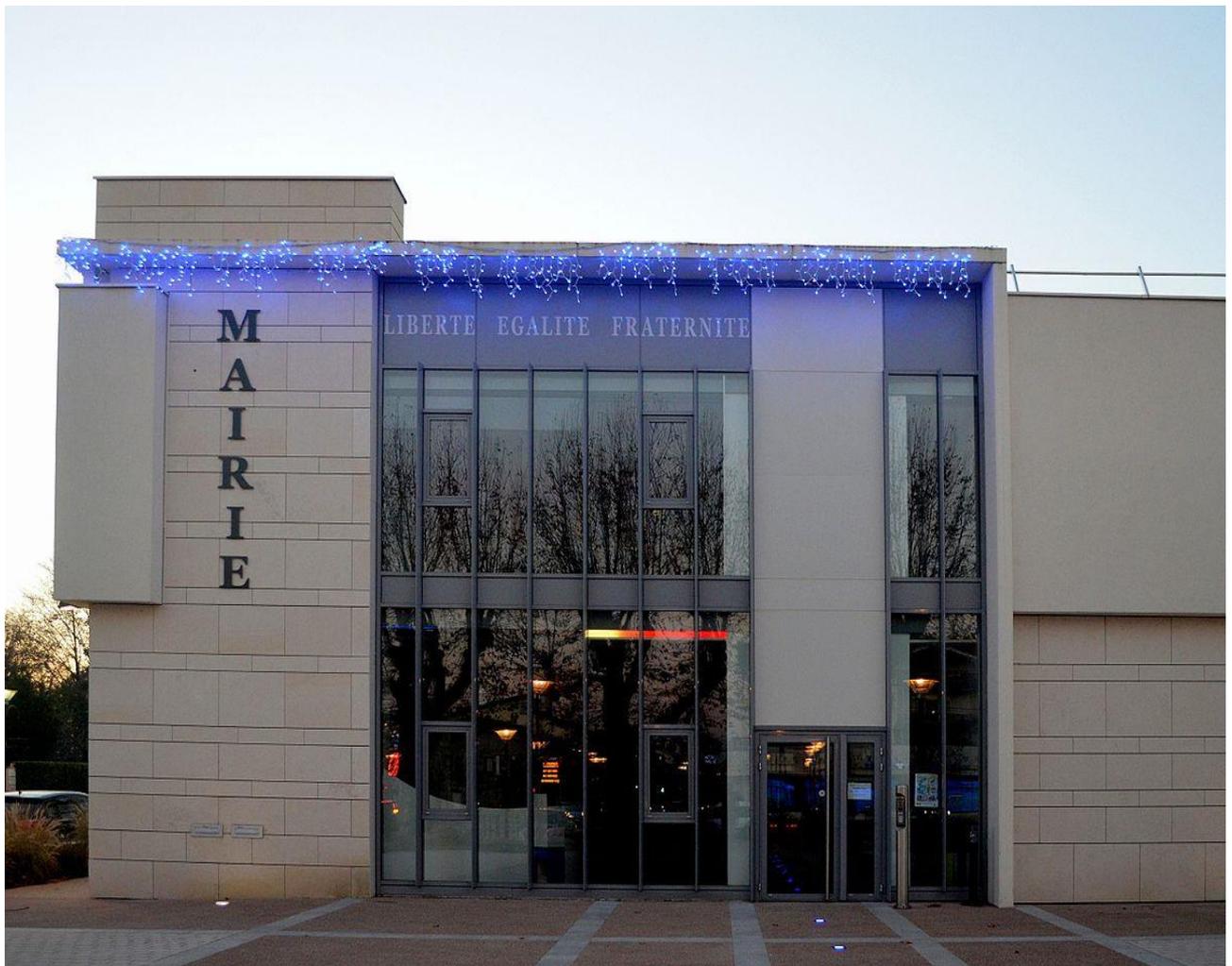




Projet éducatif structures petite enfance
de la commune de Dagneux



1. LES VALEURS

Les valeurs que nous défendons sont les suivantes :

a) L'autonomie.:

L'autonomie, c'est acquérir la faculté de faire seul, de devenir indépendant.

b) Le développement :

C'est l'ensemble des différents stades, de gestes, d'actions qui permettent à l'enfant d'évoluer de progresser et d'atteindre sa maturité.

c) Le bien être.:

Le bien être correspond aux sensations et sentiments agréables qui résultent de la satisfaction des besoins.

d) Le respect.:

Le respect correspond aux sentiments qui portent à accorder à quelqu'un de la considération en raison de l'intérêt de la valeur qu'on lui reconnaît, sans porter de jugement.

2. LES OBJECTIFS ET LES PRINCIPES EDUCATIFS

Les objectifs et les principes éducatifs qui sont mis en place sont les suivants :

a) Favoriser l'autonomie de l'enfant dans les différentes étapes de son développement.:

L'enfant doit pouvoir grandir à son rythme, prendre de l'assurance afin qu'il puisse faire seul.

b) Permettre à l'enfant de se découvrir et favoriser la compréhension et l'assimilation de son environnement.:

Il est important que l'enfant ai des repères, des habitudes pour qu'il grandisse dans de bonnes conditions.

En découvrant d'autre adultes, d'autres enfants et un autre environnement, l'enfant pourra se construire dans un autre cadre que celui de sa famille.

c) Contribuer à la séparation et aux retrouvailles entre les parents et les enfants.:

Il est important que la séparation entre l'enfant et ses parents se passe bien pour qu'il puisse mieux appréhender son nouvel environnement et être à l'aise au quotidien.

Si l'enfant et ses parents sont rassurés, ils seront en confiance, ils pourront se séparer et se retrouver sereinement.

d) Développer les capacités psychomotrices et l'intelligence de l'enfant à son rythme :

Chaque enfant est différent. Chacun a ses propres facultés, son propre métabolisme et son rythme propre.

La psychomotricité est un cheminement progressif qui conduira l'enfant vers son autonomie.

e) Contribuer au bien-être et au plaisir de l'enfant :

L'enfant progressera mieux s'il est serein dans son corps et dans sa tête.

f) Favoriser l'intégration de l'enfant dans un groupe et son adaptation aux règles de vie en société et en collectivité :

Il est important que l'enfant prenne conscience qu'il y a d'autres personnes que sa famille, pour apprendre à accepter les autres et à se faire accepter des autres. Cela lui permettra de prendre conscience et de s'adapter aux règles de vie.

g) Tendre vers la continuité éducative entre les parents et les professionnels dans la limite de la vie en collectivité :

Les parents sont les premiers éducateurs, les professionnels doivent collaborer, pour la sécurité, la confiance et le développement de l'enfant.

h) Transmettre aux parents des connaissances sur le développement et sur les pratiques éducatives :

En connaissant les stades du développement de l'enfant les parents comprendront mieux leurs enfants et seront plus à même d'éduquer et d'agir.



Projet pédagogique

Micro Crèche des Chapotières

Commune de Dagneux



Je suis petit mais important.

J'ai le droit d'être respecté et mes parents aussi, dans les lieux où je suis accueilli avec ou sans eux.

J'ai le droit de ne pas avoir peur et de ne pas avoir mal quand on me soigne.

Les gens qui travaillent dans ses lieux où je reste un peu mais où je ne fais que passer devraient savoir que j'ai un nom, que j'ai une histoire, que j'ai un avenir, que je ne suis pas un prix de journée et que mes parents ne sont ni des visiteurs ni des gens qui n'y connaissent rien.

Janusz KORCZAK

SOMMAIRE

- Introduction
- I. Présentation
- II. L'accueil
 - 1) Le public
 - a. Période d'ouverture
 - b. La communication
- III. L'environnement
 - a. Les ressources disponibles
- IV. Les moyens
 - a. L'équipe d'encadrement
 - b. Caractéristique des locaux et des espaces utilisés
- V. Particularité de la structure
- VI. Les 9 objectifs pédagogiques
 - 1) Le premier accueil et l'adaptation
 - a. Premier accueil
 - b. Adaptation
 - 2) L'accueil au quotidien
 - 3) Les jeux libres
 - 4) Les activités dirigées
 - 5) La visite à l'école maternelle
 - 6) Le repas et le goûter
 - 7) Le sommeil
 - 8) Hygiène et soins
 - 9) Apprentissage de la propreté
- Conclusion

Introduction:

Ce document réalisé à la demande des élus, de la CAF, de la PMI, a une double finalité :

- Traduire et fixer dans un écrit qui servira de base au fonctionnement quotidien de l'établissement d'accueil du jeune enfant, le projet pratique élaboré par l'équipe petite enfance à partir des orientations données par l'équipe municipale.
- Mettre à la disposition des principaux partenaires du projet un document résumant celui-ci.
- Le projet présenté résulte donc de la réflexion menée par l'ensemble des personnels concernés par ce dossier. Ils ont analysé le sens de leur pratique au quotidien et proposé un cadre de travail permettant de la mettre en action.
- Les échanges qui ont précédé sa rédaction étaient riches. Il en résulte un document professionnel qui permet la mise en place d'une dynamique d'équipe.
- C'est donc pour chaque professionnel un support de travail et pour les élus, les partenaires et les décideurs un document d'information et d'aide à la décision.



I. Présentation :

La commune de Dagneux a pour volonté d'offrir à sa population une offre d'accueil diversifiée en matière de petite enfance.

La micro crèche a ouvert ses portes le 3 septembre 2013. Il accueille en priorité les enfants résidant sur la commune. Située à l'ouest de la commune, cette structure permet d'avoir un service public sur un quartier excentré.

II. L'accueil :

a) Le public :

La micro-crèche a un agrément de 10 places. Elle accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Elle accueille également des enfants ayant des troubles de santé et /ou des handicaps.

Il y a trois modes de gardes :

- L'accueil régulier consiste en un contrat mensuel pour l'année
- L'accueil régulier occasionnel consiste en un contrat avec des réservations différentes chaque semaine ou chaque mois.
- l'accueil occasionnel qui consiste à un contrat sans engagement avec des jours et heures précis.

b) Périodes d'ouvertures :

- Du lundi au jeudi de 07H30 à 18H30
- Le vendredi de 7h30 à 18h00

c) Des dates de fermetures de la structure sont planifiées :

- Une semaine à Noël
- Trois semaines en été
- Les jours fériés et ponts
- 1 lundi après-midi par mois pour les réunions d'équipe et analyse de la pratique.

Toutes ses fermetures sont inscrites sur un calendrier donné aux parents. Il peut y avoir des fermetures exceptionnelles, les parents sont informés oralement et par affichage plusieurs semaines avant.

d) La communication :

- le dossier d'inscription
- le site internet de la commune
- la messagerie électronique
- répondeur téléphonique
- affichage dans la structure
- le tour d'horizon
- le bulletin annuel communal

III. L'environnement :

a) Les ressources disponibles :

➤ Les intervenants :

- Les parents accompagnateurs pour des sorties
- le médecin référent
- le psychologue
- des intervenants extérieurs pour des activités auprès des enfants et pour des formations professionnelles.

➤ Les partenaires institutionnels :

- La mairie de Dagneux
- le conseil général
- la PMI
- la CAF
- l'école maternelle
- la bibliothèque de l'école (la BCD)

IV. Les moyens :

Le personnel de la structure est employé par la commune. Les charges de fonctionnement sont prises en charge par la mairie avec un cofinancement de la C.A.F.
Un budget est attribué à la structure par la mairie pour effectuer les achats de vaisselle, linge, matériels éducatifs, sortie et spectacle...
Un autre budget est alloué pour les investissements.

a) L'équipe d'encadrement :

C'est une équipe pluridisciplinaire composée de :

- 1 directrice EJE (Educatrice de Jeune Enfant), référente technique
- 2 auxiliaires de puériculture (dont une coresponsable)
- 2 CAP petite enfance
- 1 agent d'entretien

b) Caractéristique des locaux et des espaces utilisés :

- un SAS d'entrée sécurisé avec interphone, un meuble d'accueil avec tapis de change et casiers
- 1 salle d'activité équipée pour les jeux, repas, accueil des enfants et de leur parent et de casiers
- 1 bureau
- 3 chambres
- 1 cuisine
- 1 salle de change avec des petites toilettes, des pots et un petit lavabo.
- 1 buanderie

- Une cour extérieure aménagée



V. Particularité de la structure :

C'est une petite structure qui est conviviale, familiale, sans secteur petits-moyens-grands. Cette mixité permet un échange entre les enfants d'âge différent ce qui permet la création de liens car les enfants grandissent ensemble.

C'est un moyen de socialisation où chaque enfant de façon respectueuse peut se sentir exister, reconnu avec ses compétences au beau milieu des autres.

C'est le début de la vie en collectivité avec ses règles et ses obligations.

L'enfant sera accueilli avec bienveillance et dans le respect de ses besoins tout en appliquant le projet éducatif, le règlement intérieur et la vie en collectivité.

VI. Les 9 objectifs pédagogiques :

Notre projet pédagogique est en lien avec le projet éducatif.

Il permet d'offrir un cadre de vie stimulant et enrichissant, par des activités diverses et nouvelles. C'est le début de la socialisation.

La micro-crèche a pour but de répondre aux besoins des familles.

De plus, elle aide les parents et les enfants à accepter une séparation même de courte durée dans un environnement sécurisant. Les professionnelles satisfont les autres besoins de l'enfant, lui proposent des activités ce qui l'amène à développer de nouvelles compétences.

1. Le premier accueil et l'adaptation :

a) Premier accueil :

Les parents prennent contact par téléphone ou se déplacent physiquement pour des renseignements. La directrice leur propose un rendez-vous pour l'inscription de leur enfant. Le jour de l'inscription les parents peuvent être accompagnés de l'enfant s'ils le désirent. L'enfant est libre de rester avec ses parents dans le bureau ou de venir dans la salle de jeux. Les parents remplissent les papiers, prennent connaissance du règlement intérieur et le signe, des tarifs et finissent par la visite des locaux ainsi que la présentation du personnel.

b) Adaptation :

L'enfant vient d'abord sur un ou plusieurs temps courts, d'une heure répétée si possible plusieurs fois par semaine. Ce temps d'une heure peut varier à une demi-heure si l'adaptation est trop difficile. L'adaptation est nécessaire pour tous les enfants. Tout le personnel accueille l'enfant et s'occupe de lui durant l'adaptation. Les horaires d'adaptation sont établis au cas par cas avec les parents selon le rythme de l'enfant. Le temps de présence de l'enfant augmente jusqu'à une demi-journée ou une journée suivant le contrat.

Pour les enfants qui ont un contrat à la journée, il y a quatre étapes :

- Matin
- Matin et repas
- Matin, repas et sieste
- Toute la journée

Les parents accompagnent l'enfant dans la salle de jeu où ils peuvent rester un petit moment.

Le professionnel explique aux parents l'importance des objets transitionnels afin de favoriser la transition entre les parents et la structure.

Le 1^{er} jour, les parents et les professionnelles prennent un temps pour remplir un document « Mieux Connaitre votre enfant », qui permettra de faire connaissances avec les habitudes, l'alimentation, les régimes alimentaires particuliers et le rythme de vie de leur enfant.

Objectifs opérationnels :

- Créer la relation de confiance entre la directrice, les membres de l'équipe et les parents.
- Créer la relation sécurisante entre l'équipe et l'enfant.
- Favoriser ou faciliter la séparation entre les parents et leur enfant.

Méthodes pédagogiques :

- L'équipe pédagogique présente les méthodes pour le premier accueil.

Les professionnels vont au-devant des parents, ils les accueillent.

Lors de la visite des locaux la structure est présentée dans son intégralité. La directrice insiste sur la sécurité de l'enfant, elle explique les règles de fonctionnement, le déroulement de la journée et un temps est consacré aux jeux de questions et réponses.

- L'équipe pédagogique présente les méthodes pour l'adaptation.

Tous les professionnels sont informés des adaptations par l'agenda de la semaine ; l'enfant et les parents sont ainsi attendus.

➤ Un professionnel accueille l'enfant avec son doudou et le parent. Il reste disponible pendant l'adaptation. Il agit selon les désirs, les besoins de l'enfant. Il propose et incite l'enfant à aller vers les autres professionnels et le groupe. Le professionnel laisse l'enfant et le parent échanger avant de se séparer.

L'enfant est présenté au personnel et aux autres enfants (nommer le prénom de chaque enfant).

Le professionnel présente à l'enfant les autres enfants, lui explique ce qu'ils font et l'amène petit à petit à être parmi eux et jouer.

2. L'accueil au quotidien

A l'arrivée de l'enfant et de son parent le premier échange avec les professionnelles est de se dire « bonjour ». Un temps est laissé à l'enfant pour se préparer à la séparation, dans le hall d'entrée et dans la salle de jeux pour un petit temps si nécessaire. Chaque enfant a un casier ou un porte manteau, le parent range les affaires de son enfant.

Le parent déshabille son enfant, le change éventuellement. Le professionnel s'informe auprès du parent sur l'heure de lever et du petit déjeuner, l'état de l'humeur, l'état de santé, comment s'est passé sa nuit et prends les consignes pour la journée. Le parent et son enfant se disent au revoir, ensuite le professionnel prend le relais.

La salle de jeu est aménagée pour l'accueil avec différents jeux mis à disposition.

Le professionnel propose à l'enfant d'aller jouer librement et/ou d'être pris dans les bras. Si l'enfant le demande le professionnel lui donne son objet transitionnel (doudou, sucette), celui-ci en général est laissé à sa disposition ce qui se veut rassurant pour lui.

Avant le départ du soir des enfants, des jeux calmes et des jeux libres sont proposés. Les professionnels rassurent les enfants en expliquant que leur parent ou autre personne vont bientôt revenir et qu'ils pourront raconter ce qu'ils ont fait s'ils le souhaitent. Le personnel laisse du temps aux parents pour observer l'enfant avec les autres pour l'accompagner à finir son jeu. Au moment du départ un échange s'établit avec le parent sur le vécu de la journée de l'enfant (repas, sommeil, activités, progrès de l'enfant, humeur, état de santé). Le parent habille son enfant, vérifie le sac. Avant de partir l'enfant et son parent disent au revoir aux professionnels. Ces derniers leur signifient leur prochaine venue pour montrer qu'ils sont attendus.



Casiers

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la séparation entre le parent et son enfant.
- Rassurer l'enfant et son parent
- Connaitre les éléments importants concernant l'enfant et sa famille afin d'assurer le suivi de l'enfant pendant la journée.
- Faciliter la transition pour l'enfant et sa famille entre L'EAJE et la maison.
- Transmettre aux parents des connaissances sur le développement de l'enfant.

- Permettre aux parents de découvrir par eux même leur enfant évoluer dans la salle de jeux.

Méthodes pédagogiques :

Un ou deux professionnels sont disponibles pour accueillir les parents et leurs enfants. Ils laissent un temps où le parent et son enfant sont seuls au moment de l'arrivée et départ.

Les professionnels :

- proposent des jeux en fonction de l'âge et des préférences des enfants,
- observent, surveillent les enfants et jouent avec eux suite à leur sollicitation,
- maternent les enfants selon leurs besoins,
- Notent les consignes des parents et le vécu de l'enfant dans la structure dans un cahier de transmission pour les membres de l'équipe,
- laissent le parent préparer son enfant au départ et à l'arrivée.

Il est proposé aux parents inquiets d'appeler durant la journée pour prendre des nouvelles.

Il est nécessaire de verbaliser aux enfants et aux parents par des mots rassurants l'arrivée et le départ.

Selon la demande des parents, les professionnels apportent des informations sur le développement de l'enfant.

3. Les jeux libres

« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue »

Jean Epstein

Les jeux libres sont proposés à l'accueil du matin et de l'après-midi, au lever de sieste, après le goûter. Les jeux libres restent des moments forts de la journée lorsque les enfants ne veulent pas participer aux activités accompagnées (peinture, dessin, construction, pâte à modeler....)

Le jeu libre se déroule sous la surveillance des professionnels

L'espace a été aménagé en différents coins permettant l'accès libre aux enfants (coins dinette, poupée, garage, livres, ...)

Un parc aménagé (tapis d'éveil, tableau d'éveil, portique) est réservé aux bébés

D'autres jeux sont mis à disposition des enfants (porteurs, trottinettes, ballons...)





Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'imagination et la créativité de l'enfant
- Amener l'enfant à prendre conscience des autres enfants, à jouer avec eux, à échanger et négocier entre eux
- Développer la motricité fine (saisir et manipuler les objets)
- Amener l'enfant à choisir ce dont il a envie de faire
- Développer l'individu dans un collectif (apprendre à vivre ensemble)



Méthodes pédagogiques :

Il faut :

- Sécuriser les espaces de jeux (ex : séparation des enfants selon les tranches d'âge, si besoin),
- Mettre à disposition une diversité de matériel et de jeux adaptés et en bon état (dinettes, garages, livres, poupées....) et les renouveler,
- Veiller à garder le même aménagement de l'espace pour la sécurité physique et affective de l'enfant, celui-ci peut être réaménagé en fonction de l'évolution du groupe.

Les attitudes professionnelles :

Le professionnel :

- est à l'écoute des enfants, observe leur évolution, intervient en cas de dispute si nécessaire, de besoin d'un jeu et répond à leur demande,
- encourage, valorise, félicite l'enfant par le regard et la parole,
- laisse l'enfant agir ou non agir selon ses envies et ses besoins,
- Lorsqu'un enfant est réservé, en retrait, propose des jeux, lui montre le fonctionnement ou simplement s'assoie à côté de lui pour discuter,
- laisse le libre choix des jeux à l'enfant toujours dans un contexte sécurisé.

4. Les activités accompagnées :

« Un enfant qui participe à une activité qui le passionne se discipline automatiquement »

Célestin Freinet

Les activités sont organisées et encadrées à différents moments de la journée sur un petit temps bien déterminé. Toute activité proposée a été réfléchié par l'équipe qui travaille suivant différents thèmes (saison, couleur, formes, animaux, évènements festifs).

Suivant son développement et son envie l'enfant a la possibilité d'accéder aux activités dirigées.

Les activités proposées sont :

- Peinture, dessin, pâte à modeler....
- Gommettes, collage
- Les jeux éducatifs (encastrement, puzzle, lego....)
- Le chant, éveil à la musique
- Les histoires racontées
- La psychomotricité
- Le bac à semoule
- Le maquillage
- Les jeux d'eau
- Le massage
- Les pique-niques
- Promenade
- Cuisine

De plus, des sorties extérieures sont organisées ainsi que des échanges avec l'école maternelle.

Objectifs opérationnels :

- Faire découvrir différentes activités aux enfants et d'autres lieux
- Développer la curiosité ; l'imaginaire
- Développer les capacités de raisonnement et de mémorisation
- Favoriser la motricité fine
- Amener l'enfant à être à l'aise avec son corps



- Faire découvrir les différents matériaux et matières
- Enrichir le vocabulaire de l'enfant
- Amener l'enfant à choisir ce qu'il a envie de faire
- Faire découvrir et intégrer les règles de l'activité
- Sensibiliser les enfants à faire ensemble (décorations communes)

Méthodes pédagogiques :

- Fonctionnement par petits groupes
- L'enfant a la liberté de choisir de participer
- Utilisation de matériel et matériaux adaptés aux petits



Les attitudes professionnelles :

Les professionnels :

- proposent des activités simples qui évoluent selon la réussite des enfants
- montrent et aident l'enfant s'il en a vraiment besoin
- encouragent et valorisent l'enfant dans sa progression et laisse l'enfant libre de réaliser son travail seul.
- Il y a un rituel de début et de fin d'activités, ex : dans le cadre d'un thème, entrée en matière par des livres, des photos, des modèles, ou autres supports. En fin d'activité l'adulte écrit le prénom de l'enfant en lui demandant où l'écrire
- nomment, citent, expliquent tout ce qui se rapporte à l'activité. L'adulte questionne l'enfant échange avec lui dans la bienveillance.
- veillent à ne jamais mettre l'enfant en échec, il faut le valoriser.

5. Visite de l'école maternelle :

Elle est mise en place pour les enfants qui fréquenteront, à la prochaine rentrée scolaire l'école maternelle de Dagneux. Les enfants sont emmenés en minibus. Les équipements de sécurité sont mis en place pour que les enfants voyagent en toute sécurité (fourni par les parents).

La structure et l'école tissent des liens et créent des rencontres ayant comme préoccupation majeure, l'enfant dans son présent et son devenir. Les enfants sont accueillis par un enseignant et les élèves des classes. Un temps de jeux libres est proposé.

Objectifs opérationnels :

- Amener l'enfant à découvrir sa classe et faire connaissance avec sa maîtresse.
- Rassurer les parents sur la future intégration de leur enfant à l'école.

Méthodes pédagogiques :

Le professionnel est en retrait et laisse l'enseignant prendre en charge le groupe. Si l'enfant sollicite le professionnel de la micro crèche, ce dernier l'incite à aller vers l'enseignant. Le professionnel observe l'enfant et transmet aux parents son comportement et sa réaction.

6. Le repas et le goûter.

Sur la structure les repas et les goûters sont pris à la même heure :

- 11h30 pour le repas
- 15h30 pour le goûter



Un coin repas est prévu à cet effet.

Les repas et les goûters sont fournis par la structure.

L'introduction des aliments se fait à la maison en premier lieu avant d'être proposés aux enfants sur la structure.

Avant et après le repas les enfants sont accompagnés dans la salle de bain pour aller aux toilettes et se laver les mains.

Objectifs opérationnels :

- Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant de se nourrir.
- Amener les enfants à acquérir les règles d'hygiène.
- Eduquer les enfants aux règles du repas en collectivité.
- Favoriser les échanges entre les enfants et le professionnel.
- Développer les capacités motrices et intellectuelles de l'enfant.
- Développer les 5 sens de l'enfant.
- Amener les enfants à manger seul.
- Découvrir des saveurs différentes.

Méthodes pédagogiques :

Aménagement de l'espace :

- Les tables sont en demi-lune, le professionnel est face aux enfants.
- Chaque enfant est installé à table en fonction de son âge.
- Les bébés assis dans les chaises hautes ou transat sont proches des autres enfants.
- Les bébés nourris au biberon sont confortablement installés dans les bras d'un professionnel.

Les attitudes professionnelles :

- Présenter l'assiette avec les aliments dissociés.
- Nommer les aliments
- Laisser l'enfant, s'il le désire, toucher la nourriture, manger avec ses doigts.
- Encourager l'enfant à prendre sa cuillère et le valoriser. Lorsque l'enfant a des difficultés à maîtriser sa cuillère, il intervient avec une deuxième cuillère.

Le professionnel fait goûter à l'enfant les aliments si besoin par le jeu et si l'enfant refuse, le professionnel n'insiste pas.

L'enfant attend que ses camarades aient presque finis pour avoir son dessert. Le dessert est donné même si l'enfant n'a pas mangé son plat.

Les professionnels encouragent, valorisent et félicitent l'enfant lors de la prise du repas. Ils sont calmes et posés. Ils échantent avec les enfants et sont à leur écoute.

7. Le sommeil :

La structure est composée de trois chambres, une pour les bébés et une pour les moyens et une autre pour les grands. Pour les petits, la sieste est proposée à tout moment de la journée. Pour les plus grands qui restent la journée entière, la sieste est proposée après le repas et selon leur besoin.

Les professionnels les préparent pour la sieste (changer la couche, déshabillage, donner leurs objets transitionnels...).

Les enfants sont levés d'une manière échelonnée au moment de leur réveil. On leur propose de ranger leur doudou, sucette, etc..... Ceux-ci restent néanmoins à leur disposition tout au long de la journée.

Objectifs opérationnels :

- Assurer le confort de l'enfant pour sa sieste.
- Assurer une récupération physique et mentale.
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant en lui donnant son doudou.
- Amener l'enfant à se lever tout seul.
- Amener l'enfant à acquérir les règles de sieste en collectivité.



Méthodes pédagogiques :

Aménagement de l'espace :

- Les bébés sont couchés dans des lits hauts à barreaux en body et dans une turbulette.
- les moyens-grands dans des lits bas.
- Ambiance paisible : lumière tamisée, musique douce (boîte à musique).
- Pour leur sécurité, les enfants sont couchés sans leur attache sucette et tout objet qui pourrait s'avérer dangereux.

Les attitudes professionnelles :

Au moment de l'installation au repas les enfants sont informés qu'ensuite ils feront la sieste. Les adultes verbalisent ce moment, expliquent qu'à la fin du repas les enfants se lavent la bouche, se déshabillent avec le professionnel qui va l'emmener dans la chambre.

Les professionnels incitent les enfants à se déshabiller (le professionnel lui montre comment faire, l'aide si besoin et l'encourage).

Le professionnel amène l'enfant au retour au calme en proposant des livres.
Pour les bébés, le professionnel se charge du repas, du change et du coucher pour le même enfant.
Pour les grands, chaque jour un professionnel référent accompagne les enfants, assure l'endormissement et leur lever.
Le professionnel reste avec les enfants jusqu'à leur endormissement. Le personnel assure une surveillance régulière dans les chambres.

Lorsque chaque enfant est installé dans son lit, le professionnel reste dans la chambre jusqu'à l'endormissement de tous les enfants.

L'enfant est levé uniquement quand il est réveillé, il ne sera jamais réveillé. Si l'enfant dort encore le parent peut aller le réveiller s'il est seul dans la chambre sinon le professionnel s'en charge.

Les professionnels notent les heures d'endormissement et de réveil pour communiquer aux parents.

Ils donnent le doudou, la sucette si l'enfant le demande.

8. Hygiène et soins

Avant le repas et le goûter, les enfants qui déjeunent à table, vont dans la salle de bain pour aller aux toilettes et se laver les mains.

Après le repas et le goûter, ils ont des gants humides à leur disposition pour se laver la bouche et les mains qu'ils mettent ensuite dans une caisse à linge sale.

Pour les petits, leurs mains et leur bouche sont lavées par les professionnels.

Après une activité salissante (peinture, pâte à modeler, pâte à sel...), les enfants se lavent les mains.

Les professionnels changent les enfants tout au long de la journée selon leur besoin.

Les pots et les WC sont proposés régulièrement aux enfants en cours d'acquisition de la propreté.

Tout le matériel de puériculture, les jeux, le linge, les locaux sont régulièrement désinfectés.

Objectifs opérationnels :

- Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant d'être propre et éventuellement soigné.
- Prévenir la propagation des microbes
- Apprendre à l'enfant les règles d'hygiène
- Amener l'enfant à ce qu'il maîtrise les gestes liés à l'hygiène.
- Favoriser la découverte par l'enfant de son corps.
- Développer les capacités motrices et intellectuelles de l'enfant.
- Favoriser les échanges entre les enfants et le professionnel.



Méthodes pédagogiques :

Aménagement de l'espace :

- Des lavabos, des WC et des pots sont accessibles aux enfants.
- Un petit escalier est intégré dans le meuble de change afin que l'enfant puisse accéder à la table à langer sous la surveillance d'un professionnel.
- La porte est fermée afin de respecter l'intimité de l'enfant.

Les attitudes professionnelles :

Le professionnel :

- montre les gestes puis laisse l'enfant expérimenter en jouant ; il l'aide si nécessaire. Le professionnel verbalise ses gestes vis-à-vis de l'enfant,
- parle et échange avec l'enfant avec discrétion, nomment les différentes parties du corps
- valorise, félicite et encourage l'enfant,
- couvre la partie intime de l'enfant quand une personne extérieure rentre.
- observe l'état de santé et informe les parents,
- est attentif à tout moment aux enfants qui ont besoins d'être changé et les changent de suite.

9. L'apprentissage de la propreté

A partir de dix-huit mois et selon le développement de l'enfant, les professionnels commencent l'apprentissage de la propreté. C'est au moment où les parents commencent à mettre leur enfant sur le pot, qu'ils leur proposent également.

Objectifs opérationnels vis-à-vis des parents :

- Concerner les parents sur l'apprentissage de la propreté.

Méthodes pédagogiques vis-à-vis des parents :

- Donner des informations sur le développement de l'enfant (livres, documents...).
- Répondre aux questions des parents.
- Les conseiller dans cette étape du développement de leur enfant.

Objectifs opérationnels vis-à-vis des enfants :

- Favoriser son autonomie et la découverte de son corps.
- Aider l'enfant à comprendre ce que veut dire aller sur le pot.
- Aider l'enfant à se déshabiller.
- Encourager l'enfant, favoriser la réussite.

Méthodes pédagogiques vis-à-vis des enfants :

- Parler et questionner l'enfant puis lui proposer le pot
- Expliquer à l'enfant qu'il faut se déshabiller et l'aider
- Si l'enfant réussit le professionnel le félicite
- Si l'enfant ne réussit pas le professionnel lui signifie qu'il réussira plus tard.

Conclusion

Nous avons travaillé en équipe ce projet qui résulte d'une réflexion sur nos pratiques professionnelles au quotidien.

Il est important que chacun soit partie prenante du projet pédagogique et accepte de se remettre en question, les professionnelles comme les parents.

Pour mener à bien ce projet, l'équipe éducative se réunit une fois par mois afin, de travailler ensemble, d'avancer, d'échanger pour favoriser une meilleure cohésion.

Dans le but d'évaluer nos pratiques professionnelles, de réfléchir, d'effectuer un bilan, de partager, l'équipe se retrouve dans des séances d'analyses de la pratique mensuellement.

Grâce à ce travail de réflexion, nous arrivons à dialoguer d'une façon constructive avec les familles et à tisser des liens entre tous.



